

AMI PROLONGE JUSQU'AU 18 AVRIL 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION DE 60 ENTREPRISES TOGOLAISES ELIGIBLES A UN ACCOMPAGNEMENT DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE MANAGEMENT DE LA QUALITE (SMQ) (Outil AfPQ Q-BOOST)

AMI lancé en partenariat avec les associations d'entreprises du secteur privé FEFA¹
et GTPME/PMI²



¹ Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'Affaires du Togo (FEFA-Togo)

² Groupement Togolais des Petites et Moyennes Entreprises et Industries du Togo (GTPME/PMI)

A PROPOS DE LA GIZ

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH est un prestataire de services de la coopération internationale pour le développement durable et l'action éducative internationale. Sa vision est de façonner un avenir décent dans le monde entier.

En tant qu'entreprise fédérale allemande d'utilité publique, elle collabore avec des gouvernements, des acteurs de la société civile et des institutions scientifiques pour élaborer des solutions efficaces. Son approche globale contribue à la réalisation d'objectifs mondiaux tels que la protection du climat, la durabilité et la paix. Les effets de ses solutions profitent à tou·te·s, partout dans le monde. L'égalité et l'équité du genre, la diversité et l'inclusion sont au cœur de ses activités.

PRESENTATION DU GTPME/PMI

Active depuis 1988, le Groupement Togolais des Petites et Moyennes Entreprises et Industries (GTPME/PMI) est une association professionnelle dédiée à la promotion et au développement des TPME togolaises. Reconnue par l'État et membre du Conseil National du Patronat (CNP), elle œuvre pour un environnement économique favorable aux entreprises à travers quatre axes stratégiques :

- Synergie : Facilitation du réseautage et des collaborations entre entreprises.
- Information et formation : Renforcement des capacités des TPME par des formations adaptées.
- Plaidoyer pour l'accès au financement : Appui aux entreprises pour améliorer leur solvabilité.
- Représentation des intérêts des TPME : Défense des intérêts des TPME auprès des pouvoirs publics et partenaires.

Le GTPME collabore avec des institutions publiques et privées, aux niveaux national et régional, pour soutenir la croissance et la compétitivité des TPME togolaises.

PRESENTATION DE LA FEFA

La FEFA TOGO, est une fédération des femmes entrepreneures et des femmes d'affaires du Togo créée en 2011 sous la loi associative de 1901. Elle sert de plateforme multiservices pour promouvoir un entrepreneuriat émergent et compétitif en renforçant la capacité des femmes entrepreneures du Togo. Elle joue un rôle de catalyseur dans l'augmentation du commerce intra régional et intra africain avec une vision triptyque axée sur la formation, l'information, l'amélioration du climat des affaires, l'accès au financement et la mise en place d'un dispositif institutionnel d'appui à l'entrepreneuriat féminin, INNOV'UP. INNOV'UP est labellisé AFRIC'INNOV et ayant en son sein un incubateur de startups féminines, le premier du genre au Togo. La FEFA TOGO s'impose comme un acteur clé dans l'écosystème entrepreneurial féminin. La FEFA TOGO est membre de la FEFA CEDEAO, la faïtière régionale qui représente le secteur privé féminin au niveau de l'Afrique de l'Ouest.

Les services de la FEFA consistent en :

- Incubation des entreprises de femmes
- Mobilisation des femmes et Sensibilisation à l'entrepreneuriat formel
- Développement des compétences, coaching des femmes entrepreneures et mentorat
- Plaidoyer pour un environnement d'affaire propice aux femmes
- Facilitation de l'accès des femmes au financement par la collaboration avec les institutions financières pour combler le déficit d'accès au financement.
- Préparation à la levée de fonds

CONTEXTE

L'Alliance pour la qualité des produits (AfPQ) en Afrique est un partenariat multi-acteurs regroupant des parties prenantes du secteur privé européen et africain, des infrastructures de qualité et de la coopération au développement et est mise en œuvre par la GIZ. Le projet contribue à améliorer la qualité des produits des pays partenaires africains, afin qu'ils

répondent aux exigences des acheteurs internationaux et régionaux. De cette façon, les exportations peuvent être augmentées et les chaînes de valeur étendues, facilitant ainsi la croissance économique et la création d'emplois.

AfPQ travaille dans deux régions : en Afrique de l'Est avec une antenne régionale située au Kenya, et en Afrique de l'Ouest avec une antenne régionale au Togo.

AfPQ Togo soutient les entreprises dans le domaine de l'exportation pour renforcer la qualité de leur production afin d'augmenter la commercialisation de leurs produits, en particulier à travers quatre axes stratégiques :

- L'appui au renforcement des Systèmes de Management de la Qualité (SMQ) selon ISO 9001.
- L'appui à la certification aux normes internationales privées, à l'exemple d'Agriculture Biologique, Global GAP, etc.
- L'appui à l'écosystème pour l'amélioration des offres de services de gestion de la qualité et des normes privées.
- Le Renforcement de l'accès des TPME à l'information commerciale (commerce transfrontalier, intra-africain) sur l'exportation et les exigences qualité afférentes.

Sous l'axe d'appui au renforcement des Systèmes de Management de la Qualité (SMQ) des entreprises, il est prévu la conception et l'implémentation de l'outil Quality-Boost dit Q-Boost pour accompagner ces dernières dans leur quête d'excellence et de performance durable.

Q-Boost se concentre sur les systèmes généraux de gestion de la qualité des entreprises qui abordent les problèmes rencontrés par les PME. L'objectif de Q-Boost est de sensibiliser les entreprises à tous les aspects des SMQ et d'utiliser le cadre du SMQ pour s'attaquer à un ou deux problèmes de qualité pertinents de l'entreprise. La base de Q-Boost est le manuel ISO9001 :2015, qui fournit la structure globale de l'intervention. Le format de cet accompagnement prévoit :

- Atelier de lancement : sensibilisation sur la norme ISO 9001 et autres normes pertinentes aux entreprises togolaises
- Visites d'entreprise et coaching : des experts locaux en gestion de la qualité appuient l'entreprise à évaluer le niveau de maturité de son SMQ. L'entreprise (le responsable qualité en particulier) est coachée à la résolution de défis et à l'implémentation de mesures correctives pertinentes selon ISO 9001 :2015.
- Atelier de clôture : les résultats obtenus par l'entreprises sont évalués, les expériences et les apprentissages seront partagés. L'entreprise reçoit un certificat de participation.

OBJECTIF

Dans le cadre de la mise en œuvre du Q-Boost, GIZ/AfPQ lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de procéder à la sélection de 60 TPME pour bénéficier d'un accompagnement au renforcement de leurs SMQ.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Cet avis est ouvert à toutes entreprises des cinq (5) régions économiques du Togo. Les critères minimums d'éligibilité sont :

- Être classée comme une Très Petite, Petite et Moyenne Entreprise (TPME) selon la Charte nationale des TPME et légalement établie au Togo ;
- Opérer dans les sous-secteurs de production et transformation industrielle (Ex : l'agroalimentaire, l'agro-cosmétique, le textile) ;
- Disposer des certificats nationaux nécessaires à la commercialisation de ses produits (certificat de salubrité, autorisation de mise sur le marché, autres) ;
- Être une Entreprise prête à l'exportation ou déjà exportatrice (entre autres, avoir les capacités humaine et financière pour l'exportation avec une stratégie commerciale et des clients ou prospects identifiés) ;
- S'engager à participer activement aux sessions de formation et aux ateliers organisés dans le cadre de l'accompagnement Q-BOOST ;

- Être une entreprise disposant de sa propre unité de production avec idéalement un accès à l'entreposage nécessaire pour l'exportation ;
- Être une entreprise disposant de contrats d'approvisionnement avec d'autres entreprises (fournisseurs) ;
- Avoir une disponibilité de ressources pour investir dans des systèmes qualité ;
- Existence d'un responsable qualité désigné (différent du Directeur / Directrice) ;
- Travailler en respect des normes fondamentales du travail de l'OIT (pas de travail des enfants, pas de travail forcé ; droit des travailleurs à s'organiser en regroupement, non-discrimination, la santé et les conditions de travail...).

NB : Disposer d'une évaluation préliminaire des défis en lien avec la gestion qualité observés serait un atout

Les candidatures d'entreprises dirigées par des femmes sont vivement encouragées.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LE PROCESSUS DE SELECTION

- (1) Une lettre de manifestation d'intérêt sur votre papier entête, dûment remplie signée et cachetée (annexe1)
- (2) Le questionnaire de candidature rempli rigoureusement. Lien du questionnaire : <https://ee.kobotoolbox.org/x/e13pBKU4>
- (3) Une copie de la carte CFE
- (4) Auto-déclaration sur les activités d'exportations dûment remplie, signée et cachetée (annexe 2)
- (5) Copie des certificats de salubrité et autorisation de mise sur le marché ;
- (6) Auto-déclaration sur le respect des normes fondamentales du travail de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), signée et cachetée (annexe 3)

PROCESSUS DE PARTICIPATION

- Les entreprises intéressées et répondant aux critères sont priées d'envoyer leur dossier complet aux adresses mails suivantes : sewa.neglokpe@giz.de et komi.fionou@giz.de.
- Les questions de clarifications peuvent également être envoyées à ces deux adresses.
- La date limite de soumission des dossiers est prolongée jusqu'au **Vendredi 18 Avril 2025**.
- Les dossiers incomplets et ne respectant pas les instructions détaillées ne seront pas traités.